



Association
Sécurité Est Lausannois

Conseil intercommunal
p.a. Police Est Lausannois
rue de la Poste 9
Case postale 365
1009 Pully

Procès-verbal N° 01/2015

Séance du mardi 16 juin 2015

Grande salle de Paudex, à 19h30
sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe Chaubert

1. Appel

Acceptation de l'ordre du jour

Acceptation du procès-verbal du 13 novembre 2014

Le président ouvre l'assemblée et salue la présence dans le public de Mme Simanis, présidente du Conseil communal de Savigny et de M. Spring, président du Conseil communal de Paudex. Pour la presse, le président salue la présence de Mme Brissot, rédactrice pour le Régional et de M. Genoud pour le Courrier. Plusieurs députés se sont excusés : Mme Calpini, Mme Martin, M. Bolay et M. Modoux.

Le secrétaire fait l'appel. 10 membres du Conseil intercommunal, sur 15, sont présents. Les délégués suivants se sont excusés : Mme Souyris, Mme Renaudin et M. Chevallaz. Mme Masmejan et M. Stehlin sont arrivés en cours de séance. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Le PV de la séance du 13 novembre 2014 est mis en discussion. Sans remarque, il est accepté à l'unanimité.

2. Assermentation de nouveaux membres du Conseil intercommunal

Assermentation d'un nouveau membre du Comité de direction

Mme Chantal Weidmann Yenny, de Savigny, Mme Isabelle Krenger de Pully et M. Pyrame Jaquet de Pully sont appelés par le président pour être assermentés. Le texte officiel est lu et chaque nouveau conseiller prête serment.

Le Conseil communal de Savigny doit encore désigner un délégué pour remplacer Mme Patricia Crettaz, démissionnaire.

M. Gustave Muheim, de Belmont-sur-Lausanne est ensuite appelé. Le président lit le texte et le futur membre du Comité de direction prête serment. Il remplacera M. Daniel Delaplace dès juillet.

3. Communications du Bureau du Conseil

Le président informe l'assemblée qu'en date du 9 décembre 2014, le bureau du Conseil a été convoqué à l'Hôtel de police pour effectuer l'assermentation de M. Jacques Ochs, en remplacement de M. Sylvaire Coquil, démissionnaire au 31 décembre 2014.

Le 16 mars 2015, le préfet a convoqué les représentants de l'Association de commune « Sécurité Est Lausannois » pour une visite. Pour le bureau du Conseil, c'est le secrétaire qui s'est rendu à Cully, car le président n'était pas disponible. Le préfet a constaté que les archives du Conseil sont bien organisées et bien tenues. De même, les archives du Comité de Direction et les comptes sont en ordre. Le président remercie les personnes qui se sont rendues à cette visite.

4. Communications du Comité de direction

Aucune communication.

5. Préavis du Comité de direction N° 1 - 2015 Relatif aux comptes de l'année 2014

Le président demande si quelqu'un souhaite la lecture du rapport de la Commission de gestion. Il demande à Mme Schranz si elle veut apporter des compléments au rapport envoyé par courrier électronique aux conseillers. Mme Schranz indique que la Commission recommande aux conseillers d'accepter ces comptes. Le président précise que le rapport de la société qui a vérifié les comptes, BDO SA, est à disposition. Il propose de parcourir les chapitres à 3 chiffres des comptes 2014, du bilan comparé, du bilan 2014 puis des comptes par nature. Il passera ensuite en revue les chapitres du préavis.

Les documents sont parcourus sans remarque.

Le préavis et les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

6. Préavis du Comité de direction N° 2 - 2015 Relatif au rapport de gestion 2014

Le président demande si quelqu'un souhaite la lecture du rapport, puis si M. Mayor désire apporter des compléments au rapport envoyé aux conseillers. M. Mayor souligne le remarquable travail de rédaction et recommande d'accepter ce rapport. Le président parcourt le rapport chapitre par chapitre.

A la page 9, M. Bérard intervient pour apporter quelques corrections à la situation au 31.12.2014. Pour les membres du bureau, M. Ben Hattar n'est plus conseiller depuis septembre 2014. C'est M. Freise qui a été nommé lors de la séance du 13 novembre 2014.

Pour la situation au 31.12.2014 des membres du Conseil, M. Pasche n'était déjà plus conseiller. Par contre il manque dans la liste Mme Crettaz, démissionnaire seulement en janvier 2015.

Au 31 décembre 2014, notre Conseil était donc composé de 17 membres et il y avait 2 vacances.

Sans autre remarque, le président passe à la lecture de la conclusion du préavis. Ce dernier est accepté à l'unanimité.

7. Préavis du Comité de direction N° 3 – 2015 Relatif au crédit complémentaire pour le projet « Management des absences et du climat de travail »

Le président demande si quelqu'un souhaite la lecture du rapport envoyé aux conseillers. Puis il demande à M. Mayor s'il souhaite apporter un complément. Le président parcourt le rapport chapitre par chapitre.

M. Bérard intervient sur le chapitre 1, où il est indiqué que le taux d'absentéisme moyen, tous secteurs économiques confondus, se situe à un taux de 4%. Il souhaite savoir si des statistiques plus précises concernant les corps de police existent et si la situation de notre corps est différente des autres polices dans le canton. M. Reichen lui indique qu'aucune statistique plus précise n'existe en Suisse pour ce corps de métier.

Le président parcourt le reste du préavis. M. Mayor donne un complément d'information sur la question de M. Bérard. Il a cherché des statistiques dans d'autres pays. Le taux d'absentéisme est légèrement plus élevé que dans les autres métiers.

Après lecture des conclusions, le président passe au vote. Le préavis est accepté à l'unanimité.

8. Election d'un(e) secrétaire remplaçant(e)

Le président demande si un candidat pour reprendre cette fonction veut se déclarer. Mme Schranz demande si le poste est compatible avec une fonction à la Commission de gestion. Après vérification dans les statuts, aucun article ne rend ces fonctions incompatibles. Mme Schranz se met à disposition. Sans autre candidat, elle est nommée à l'unanimité moins une abstention.

9. Divers et propositions individuelles

Aucune proposition n'est formulée. Le président passe la parole à M. Delaplace. Le municipal démissionnaire salue les différentes personnes présentes. Il rappelle qu'un point des statuts de l'Association laisse la porte ouverte à l'adhésion d'autres communes, ce qui renforcerait l'action policière et diminuerait les coûts ; comme il l'avait déjà écrit en 2011 dans un bulletin de l'Intercommunale. Cette opportunité est toujours d'actualité. Il relève le plaisir qu'il a eu de travailler au sein de l'Association et formule ses vœux de succès pour le futur, en demandant au commandant de les transmettre au personnel du corps de police.

Puis le président remercie l'assemblée pour son travail et laisse le dernier mot à M. Fontannaz qui invite les participants à un apéritif offert par la commune de Paudex.

La séance est levée à 20h02.

Belmont, le 30 juin 2015

Le président

Le secrétaire

Jean-Philippe Chaubert

Didier Bérard

Distribution :

- aux membres du Conseil intercommunal
- aux membres du Comité de direction
- à la préfecture de Lavaux-Oron